Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_061-DE

Délibération n° 2026.061

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 mars 2026 à 19 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Neuf Mars Deux Mil Vingt-Six** à dix-neuf heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	43
Pouvoirs :	5
Votants :	48

Date de la convocation : 3 mars 2026

Date d'Affichage : 10 mars 2026

Vote :	
Pour :	48
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Bernard DELAUNAY – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Jean-Christian BOURCIER – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Laurence CHEREL – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Jean-Pierre OGER – André PHILIPOT – Monique POMMEREUL – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Cécile PARLOT a donné pouvoir à Patrick MANCEAU
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Michel BALLUAIS
Anthony FRANDEBOEUF a donné pouvoir à JC RAULT
Mathieu MILESI a donné pouvoir à Diana LEFEUVRE

Gilbert BOUFFORT assistait à la séance

Étaient excusés :
Cécile PARLOT – *Vice-présidents délégués*
Éric BESSON – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Virginie D'ORSANNE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA –Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Karine HUART – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Antoine MADEC – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_061-DE

Fougères Agglomération **2026.061**

2026.061 - Finances – Reprise anticipée des résultats 2025 Budget Principal

Vu les dispositions financières et comptables du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Considérant l'accord du Comptable public ;
Considérant les orientations budgétaires retenues le 9 février 2026 ;
Considérant l'avis favorable de la Commission des finances en date du 18 février 2026 ;
Considérant l'avis favorable du bureau communautaire en date du 2 mars 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE CONSTATER** par anticipation les résultats de l'exercice 2025 :

Fonctionnement	
Recettes	32 076 130,47
(-) dépenses	- 29 055 237,92
(=) Résultat de fonctionnement 2025	3 020 892,55
(+) excédent de fonctionnement 2024	4 712 477,06
(=) résultat de fonctionnement cumulé 2025 à affecter (A)	7 733 369,61

Investissement	
Recettes	11 227 776,79
(-) dépenses	- 12 458 131,59
(=) Résultat d'investissement 2025	- 1 230 354,80
(-) déficit d'investissement 2024	- 3 761 258,60
(=) déficit cumulé d'investissement 2025 sur 2026 BP (B)	**- 4 991 613,40**

Reports	
Reports 2025 sur 2026 Recettes (C)	4 187 991,61
(-) Reports 2025 sur 2026 Dépenses (D)	- 2 748 804,32

Besoin de financement (1068) (B+C+D) = (E)	**3 552 426,11**
Reprise excédent de fonctionnement 2025 sur 2026 (002) BP (A-E)	**4 180 943,50**

- **D'AFFECTER** de manière anticipée le résultat de fonctionnement cumule 2025 au besoin de financement de la section d'investissement tel qu'indique ci-dessus, au compte 1068 ;
- **DE REPORTER** sur 2026 de manière anticipée le résultat de fonctionnement 2025 tel qu'indiqué ci-dessus, au compte 002 ;
- **DE REPORTER** sur 2026 de manière anticipée le résultat d'investissement 2025 tel qu'indiqué ci-dessus, au compte 001.

Fait et délibéré en séance le 09/03/2026
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-CC_2026_061-DE